



LA LETTRE DU Cedre

Publication mensuelle d'information
du centre de documentation de recherche
et d'expérimentations sur les pollutions
accidentelles des eaux
ISSN : 1961 - 9553

N° 271 - événements de septembre 2018

Intervention

L'astreinte a été sollicitée lors d'une fuite en mer de pétrole brut léger à partir d'un poste de chargement offshore dans le Golfe de Gabès (Tunisie) pour des conseils et recommandations d'intervention et l'activation de Météo-France pour la dérive en mer. Le Cedre a également été consulté pour une interprétation de photos prises par un aéronef en Corse et lors d'une pollution par résidus de combustion en rade de Brest.

En bref

Agenda

► **Journée d'information 2019 du Cedre**, le 5 mars dans les locaux du **MTES** à la Défense avec pour thème **les macro et microdéchets marins**.

► **Les journées de l'OIEAU** sur les pollutions accidentelles des eaux de surface, à Paris le 13 novembre.

► **PetroEnvironment 2019** qui se tiendra au SEEF Center de Al Khobar du 19 au 21 Février 2019.

Vient de paraître

► **Le catalogue des formations 2019**.

Nuit européenne des chercheurs 2018

La treizième **nuit européenne des chercheurs**, le soir du 28 septembre à **Océanopolis**, a une fois encore été un véritable succès. Ainsi 5 284 visiteurs sont venus à la rencontre de chercheuses et chercheurs répartis dans les différents pavillons plongés pour l'occasion dans une ambiance mille et une nuit. Le Cedre s'est largement mobilisé pour jouer le jeu et, l'équipe s'est parée de chapeaux d'une conception maison, les ingénieurs ont évoqué leurs travaux au travers de trois animations pédagogiques respectivement consacrées aux **HNS**, hydrocarbures et microplastiques ([vidéo ici](#)).

Présentation du réseau Transaid

Le 18 septembre, la coordinatrice Intervention a participé à une réunion de présentation du réseau **Transaid** à l'état-major de **zone de défense Ouest**, à Rennes. Cette réunion a été l'occasion de présenter aux **SDIS** de la zone les activités des 2 centres d'appui Transaid pour l'Ouest : le Cedre et Total Gonfreville.

Réunion des parties contractantes de l'Accord de Bonn

Les 26 et 27, le Cedre a participé à la 30e réunion des parties contractantes de l'**Accord de Bonn**, organisée dans les locaux du **SGMer** à Paris. Ont notamment été débattus l'adhésion de l'Espagne à l'Accord, en bonne voie et l'officialisation de la prise en compte de l'annexe VI de **Marpol** dans les travaux de l'Accord. Une partie des discussions a également porté sur la préparation de la réunion ministérielle marquant les 50 ans de l'Accord, prévue en octobre.

Un nouvel absorbant flottant hydrophobe testé

À la demande de la société **Biosolvit Ltda**, l'absorbant flottant hydrophobe **Bioblue Natural Absorber** en vrac fabriqué à partir de bio polymère a été testé par le laboratoire du Cedre. Compte tenu de ses performances, il a été inscrit sur la liste des produits absorbants flottants hydrophobes publiée par le Cedre, disponible sur www.cedre.fr

Formations pratiques au profit de Perenco Cameroun

Deux formations théoriques et pratiques à la lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures en mer et sur le littoral ont été animées par le Cedre, du 28 au 30 août puis du 1er au 3 septembre 2018, au Cameroun à Douala. Ces deux stages, qui ont accueilli un total de 25 personnes se sont tenus dans les locaux de la société Perenco à Douala pour la partie théorique et sur le littoral d'Eboundja -sud de Kribi- pour les exercices pratiques. Ces derniers ont permis d'entraîner le personnel de Perenco mais aussi les villageois à la mise en oeuvre d'un dispositif de confinement-récupération.

Tanger Med Port Authority

Comme en novembre 2017, un ingénieur et un technicien du Cedre se sont rendus au **port de Tanger Med**, du 17 au 20 septembre, afin de rencontrer les officiers de port de **TMPA** en charge de la lutte antipollution et d'assister l'équipe d'intervention (**Safety Brigade**) lors de 2 exercices de déploiement de matériels. Le 1er, une simulation de pollution au niveau du quai de service, a nécessité l'emploi de moyens d'intervention portuaires spécifiques. Le 2nd, un déploiement

de barrage en pleine mer au niveau de la zone d'attente à l'extérieur du port, a mobilisé un remorqueur portuaire de la société Boluda, une barge antipollution Marpol (société Consulmar) servant de navire fuyard au mouillage, ainsi qu'une vedette de lamanage. Une vérification de l'ensemble des équipements a également été réalisée lors de la mission.

Plan antipollution en Mauritanie

Un ingénieur du Cedre s'est rendu du 16 au 22 septembre à Nouakchott pour une prestation d'élaboration du plan de lutte antipollution de la filiale mauritanienne de Total Exploration et Production. Cette mission avait pour but de rencontrer les représentants de la filiale ainsi que les acteurs clés de l'État mauritanien. Ont ainsi été rencontrés des représentants des Ministères de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Intérieur, de l'Équipement et des Transports, du Pétrole de l'Énergie et des Mines, ainsi que des état-major de la Marine et de l'armée de l'air du Ministère de la Défense nationale. De plus, cette visite fut l'occasion d'échanges avec la Direction Générale des Douanes, les autorités du port de Nouakchott, l'Office National de la Météorologie et l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches. Des réunions furent enfin organisées avec les représentants du secteur privé et notamment la **Société Mauritanienne d'Electricité**, SEBCO, **KOSMOS ENERGY** et **TULLOW OIL**. Le support de TEPM, la collaboration de nos interlocuteurs ainsi que les données collectées nous ont permis de dresser le cadre organisationnel et collaboratif d'éventuelles actions de lutte antipollution et de spécifier les stratégies à retenir dans le plan d'urgence, en cours d'élaboration.

Développement d'un protocole de test d'agent de biorémédiation

Dans le cadre de ses activités de tests de produits de lutte antipollution, le Cedre travaille actuellement sur la définition d'un protocole de test destiné à évaluer l'efficacité des agents de biorémédiation. La biorémédiation est une technique de restauration de site pollué qui s'appuie sur les phénomènes de biodégradation des polluants. Cette approche, considérée comme respectueuse de l'environnement, peut être envisagée dans le cadre du traitement final d'un site contaminé par un hydrocarbure. La bioremédiation repose sur la capacité de certaines bactéries - dites hydrocarbonoclastes - à utiliser les molécules d'hydrocarbures comme source de carbone pour se développer. Pour aller au-delà de la limitation expérimentale des tests d'efficacité déjà existants (conditions de laboratoire non représentatives des mises en conditions opérationnelles) des essais à échelle pilote ont été initiés au mois de septembre sur la plage artificielle du Cedre ainsi qu'en condition semi-ouverte à l'aide du **banc littoral**. Au cours des 3 mois minimum d'expérimentation, des suivis de la dégradation des hydrocarbures ainsi que de l'évolution de la diversité des populations bactériennes (collaboration avec **Ifremer**) seront réalisés. À terme, l'objectif du projet est de disposer d'un protocole de test d'efficacité des agents de bioremédiation aussi fiable que ceux dont nous disposons pour les produits dispersants et absorbants.

Formation Oil & HNS

Du 10 au 14 septembre, le Cedre a organisé la première session du stage catalogue "**Oil & HNS spill response training**" au profit d'une dizaine de représentants des secteurs public et privé allemand, angolais, brésilien, canadien, coréen, nigériens et ougandais. Cette formation théorique et pratique de 5 jours, délivrée en anglais dans les installations du Cedre, s'adressait aux membres d'équipes d'intervention et de planification/gestion de crise et laissait aux participants la liberté de choix, en fin de stage, entre des modules et TD plus spécifiquement dédiés aux pollutions par **SNPD** ou hydrocarbures. Fort de cette première expérience et de sa réussite, le Cedre a déjà planifié les dates d'une prochaine session dans son catalogue 2019 : inscriptions d'ores et déjà ouvertes pour la session du 9 au 13 septembre 2019 !

Exercice POLMAR 59

Une ingénieure du Cedre s'est rendue à Gravelines pour participer à l'exercice **Orsec POLMAR-Terre** organisé le 21 septembre par la **DDTM du Nord** (59). L'objectif était de mettre en œuvre le plan de protection du chenal de l'Aa par le déploiement d'un barrage ainsi que la mise en place de la chaîne de récupération/stockage (déploiement d'un récupérateur et montage de bacs de stockage/décantation). La manœuvre sur l'eau était assurée par la **SNSM** et les moyens de la base nautique de Gravelines sous commandement du **SDIS 59**. En complément, un atelier de reconnaissance de site pollué et de mise en place d'une zone de stockage et de décontamination était organisé sur la plage de Grand-Fort-Philippe. L'exercice a été précédé d'une journée de formation en salle et de démonstration et prise en main du matériel pour l'ensemble des participants, animée par le **Cerema**, le Cedre et les **Phares et Balises**. En raison du grand nombre de participants (120), cette formation s'est déroulée sur trois jours.

Pollution par hydrocarbures du *Thisseas* : fin de l'action publique

Le vraquier *Thisseas*, avait été repéré par un avion de la Marine nationale avec une nappe d'hydrocarbures dans son sillage au large de Penmarc'h (29) dans la ZEE française en février 2016 (**lettre 243**). Le jugement a été rendu le 17 janvier 2017 et le tribunal de Brest a condamné l'armateur grec à une amende d'un million d'euros pour pollution aggravée et 30 000 € pour le capitaine (**lettre 253**). Mais l'affaire s'arrête définitivement le 13 septembre 2018, lorsque la cour d'appel de Rennes a infirmé le jugement du tribunal de Brest. La Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (**Convention de Montego Bay**) reconnaît au Libéria le droit de juger cette affaire, puisque le *Thisseas* battait pavillon libérien. La France avait le droit de poursuivre l'armateur mais selon la Convention, « ces poursuites sont suspendues dès lors que l'État du pavillon a lui-même engagé des poursuites du chef de la même infraction dans les six mois suivant l'introduction de la première action ». Or dès le 6 avril 2017, le Libéria signifiait aux autorités françaises sa décision d'engager des poursuites et le 20 mai 2018, l'armateur a réglé l'amende de 160 000 dollars (environ 137 000 €) à laquelle il avait été condamné par le Libéria.

[Se désabonner de la lettre du Cedre](#)

Un geste pour la planète, n'imprimez pas vos messages !

[Informations légales](#)

[Nous contacter](#)